

Bulletin d'adhésion à l'UTCAC – année 2025

Attention, changement d'adresse À renvoyer à : **UTCAC , CRNA Ouest, CS 80013 29470 Loperhet** accompagné du règlement (chèque(s) libellé(s) à l'ordre de UTCAC)

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS : Les champs précédés d'un astérisque (*) sont facultatifs

Nom : Prénom :

Service : Fonction :

Adresse personnelle :

.....

Corps : TSEEAC .. Grade : Année de recrutement : Diplôme ou études :

Tél (service) : Portable : *

Tél (domicile) : * Date de naissance :

Courriel (hors DGAC) :

J'accepte de recevoir des informations directement de l'UNSA : Oui Non

MONTANT DE LA COTISATION :

Le montant de la cotisation pour les actifs et les retraités s'élève à **0,4 % du montant imposable** de l'année précédente tel qu'il est indiqué sur le bulletin de paye de décembre, **arrondi à l'euro inférieur**.

NE PORTEZ PAS LES CENTIMES ! **Le montant minimum est de 80 euros dans tous les cas.**

La cotisation est fixée à 55€ pour les élèves et à 75€ pour les stagiaires

La cotisation syndicale donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de la somme versée.

(Code général des impôts : article 199 quater C)

MONTANT ET MODE DE PAIEMENT :

Indiquer le montant : :

Par chèque : en une fois **ou** en 2 fois si le montant est supérieur à 80 euros : dans ce cas,

Envoyer 2 chèques en même temps avant le 24 mars. Ces chèques seront débités d'un mois sur l'autre.

Par virement.

Par CB.

Par prélèvement automatique. **Pour les nouveaux souscripteurs au prélèvement, joindre un RIB et une autorisation de prélèvement signée**

PARTIE RESERVEE A L'UTCAC (ne rien inscrire dans cette partie) :

Bulletin reçu le : Mode de paiement : 1 chèque 2 chèques Prélèvement Virement CB

Chèque n°1 : Montant : Chèque n°2 : Montant :

Banque : Cotisation totale : Numéro de carte :

Prélèvement n°1 : Prélèvement n°2 : Prélèvement n°3 : Prélèvement n°4 :

Montant n°1 : Montant n°2 : Montant n°3 : Montant n°4 :